



Saint-Yvi

Sant-Ivi





l'édito
pennad-stur
 de **Guy Pagnard**
 maire de Saint-Yvi / maer Sant-Ivi



LE MAGAZINE D'INFORMATION
JUIN 2026



Sommaire

- MOT DU MAIRE 3
- BUDGET/FINANCES 4 > 5
- COMMISSIONS MUNICIPALES 6 > 7
- RÉFÉRENTS DE QUARTIERS 8 > 11
- AGENDA 12



Infos pratiques

Mairie

2, place de la Mairie

29140 Saint-Yvi

02 98 94 72 11

contact@saint-yvi.bzh

www.saint-yvi.bzh

AucœurdeSaint-Yvi

Horaires d'ouverture au public

lundi, mardi, mercredi et vendredi :

08h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00

jeudi : 08h30 - 12h00

samedi matin : 09h00 - 12h00

Bulletin JUIN 2026

Directeur de la publication : Guy Pagnard.

Comité de rédaction : Guy Pagnard, Julien Peroz.

Traduction de l'édito : Office public de la langue bretonne.

Crédits photos : Julien Peroz, Élus Municipalité.

Conception, réalisation : antoineperhirin.io

Impression : ATR à Quimper – 1550 exemplaires.

Distribution : Médiaposte.

Les élections municipales sont un des plus grands moments d'expression de la vitalité démocratique dans les territoires, à l'échelle la plus locale que sont les communes et leurs communautés. En Finistère, dans deux-tiers des communes, il n'y avait qu'une ou deux listes et donc qu'un seul tour de scrutin. Dans 40% des communes, une seule liste était en lice. C'était le cas pour Saint-Yvi pour la 3^e fois.

Si certains – notamment ceux qui souhaiteraient voter pour une autre liste que celle que j'ai conduite – regrettent de ne pas avoir de choix, ce scrutin confirme quand même que nous sommes sur la bonne voie puisque le nombre de votes exprimés en notre faveur a progressé de 900 à 1080, soit + 20%, depuis 2014.

Que tout le monde soit rassuré, la pluralité des avis existe aussi au sein d'une même liste. Elle est normale et souhaitable, tant que chaque élu reconnaît l'arbitrage collectif qui est fait au moment du vote en Conseil municipal.

Enfin, le Conseil municipal est largement renouvelé puisque 15 nouveaux conseillers y ont fait leur entrée sur 25 (23 titulaires et 2 suppléants). L'avenir est en cours de préparation ! Vous trouverez dans ce bulletin vos référents de quartier.

Ce printemps ensoleillé a été très festif avec les fêtes communales, le tournoi de foot des jeunes au 1er Mai, l'anniversaire des 40 ans de l'association de la chapelle de Locmaria-an-hent et l'ouverture d'une « guinguette » champêtre, le Fest'Yvi, le S'Ty Trail... Cela contraste opportunément avec un climat géopolitique mondial toujours plus belliqueux et meurtrier. Nous en sommes les spectateurs encore éloignés (quoique le regain d'inflation sur les hydrocarbures et les matériaux nous touchent aussi). Mais nous ne devons surtout pas désespérer de l'arrêt des souffrances et d'un retour au calme et à la paix pour tous, seule solution durable pour l'humanité.

Bel été malgré tout !

An dilennadegoù-kêr zo unan eus ar mareoù pennañ evit a sell ouzh birvilh an demokratelezh er c'hornioù-bro, er rannoù melestradurel bihanañ a zo er vro, da lavaret eo ar c'humunioù hag o c'humuniezhoù. E Penn-ar-Bed, en div drederenn eus ar c'humunioù, ne oa nemet ul listenn pe ziv war ar renk, ha gant-se un dro vouezhiañ hekpen. E 40 % eus ar c'humunioù e oa ul listennad tud war ar renk hekpen. E-giz-se e oa kont e Sant-Ivi evit an deirvet gwech.

M'o dez kerse tud zo – da skouer ar re a faote dezhe votiñ evit ul listenn all evit an hini e oan e penn anezhi – abalamour n'o doa ket da choaz, e weler splann gant ar votadeg-se memes tra emaoimp war an hent mat peogwir eo aet an niver a vouezhoù kemeret e kont evidomp eus 900 da 1080, da lavaret eo +20%, abaoe 2014.

Na yit ket da vezañ strafuilhet, tud dishañval o alioù a c'hall bezañ war ar memes listenn. Adal ma anavez pep dilennad an diviz a vez kemeret holl asambles pa vez votet gant ar C'huzul-kêr.

Evit echuiñ, nevesaet da vat eo ar C'huzul-kêr pa zo 15 den nevez diwar ar 25 kuzulier a zo ennañ (23 dilennad tittel ha 2 eiler). Emaomp o prientiñ an amzer-da-zont ! Anvioù ho tud-dave nevez evit ar c'harterioù a gavoc'h er c'hannadig-mañ.

Mareoù festus-kenañ zo bet er gumun en nevezamer heoliek-mañ : tournamant mell-droad ar re yaouank d'ar 1añ a viz Mae, 40 vloaz ar gevredigezh a ra war-dro chapel Lokmaria an Hent ha digoradur un « davarn-dañs » war ar maez, ar Fest'Ivi, ar S'Ty Trail... Gwall zihañval eo kement-se diouzh ar blegenn c'heopolitikel a zo er bed, gant muioc'h-mui a vrezelioù hag a dud lazhet. Ne reomp nemet sellet dioute a-bell evit ar mare (daoust m'emañ prizioù an hidrokarbidennoù hag an danvezioù o kreskiñ adarre, ar pezh a sell ouzhomp ivez). Met arabat eo deomp koll kalon : paouezet e vo gant ar poanioù sur a-walc'h ha distreiñ a ray ar sioulder hag ar peoc'h evit an holl, an diskoulm padus nemetañ evit an denelezh.

Hañvezh kaer deoc'h daoust da bep tra !

!
*L'avenir est en cours
 de préparation !*

*Emaomp o prientiñ
 an amzer-da-zont !*

Budget 2026 et prospective financière 2030

La campagne électorale a été l'occasion d'exposer le bilan sur la période du mandat 2020-2025, y compris des investissements devant se terminer début 2026 (exemple de la fin de la rénovation du presbytère en salles associatives et de pratiques culturelles). Nous n'y reviendrons donc pas dans ce bulletin. L'ensemble des éléments budgétaires et financiers dans le Rapport d'Orientations Budgétaires annuel, disponible dans les compte-rendus des Conseils Municipaux de février sur le site Internet de la commune.

2026 et 2027 : encore deux années « chargées » en investissement

Les gros chantiers à terminer ou à engager en 2026, parfois sur 2 à 3 ans, figurent dans le tableau suivant :

PRINCIPALES OPERATIONS BP2026	Montant HT la TVA est récupérée sur les investissements
Fin du programme de rénovation thermique des bâtiments des écoles publiques (août 2026)	425 600 €
Études et réparations sur cloisons dégradées par des infiltrations d'eau dans la partie cuisine du restaurant scolaire	240 000 € sur 2 ans
Étude et rénovation de la salle polyvalente et des sports (couverture, sol, peinture mur d'escalade)	240 000 € sur 2,5 ans
Voirie	73 600 €
Chapelle de Locmaria-an-hent (diagnostic des cloches et restauration du maître-autel)	30 400 €
Travaux et équipements divers aux écoles publiques	24 000 €
Renaturation parc Huitric, cheminement doux et plantations du « Tour du Bourg »	48 000 € sur 2 ans
Centre Technique (véhicules, outillages...)	25 600 €
Eclairage public (fin du remplacement rue Jean Jaurès en LED)	24 000 €
Réaménagement des espaces en Mairie	15 200 €
Engagement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme	48 000 € sur 3 ans

À ces investissements, il convient d'ajouter les participations de la commune aux travaux réalisés en maîtrise d'ouvrage déléguée à CCA (513 000 € HT sur 2 ans) et à Finistère Habitat (220 000 € HT pour la reconstruction du bâtiment « Banque Alimentaire » du CCAS).

L'excédent du fonctionnement est l'autofinancement des investissements

Face à ces investissements, il existe 3 sources de financement principales :

- La fiscalité locale par la Taxe sur le Foncier Bâti des propriétaires représente 1,5 M€ et 42% des recettes communales en 2025. C'est la dernière ressource disponible pour les communes depuis la suppression de la Taxe d'Habitation sur les logements principaux (cette suppression est compensée par l'Etat mais sans la dynamique précédente liée à l'augmentation du nombre de logements ce qui représente un manque-à-gagner progressif de plusieurs dizaines de milliers d'euros par an).
- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'État : avec la réforme nationale mais le franchissement du seuil de population totale de 3500 habitants de la commune, nous pouvons espérer – au mieux – un maintien autour d'un million d'Euro. C'est sur cette DGF que le contexte national des finances publiques fait peser le plus d'incertitudes chaque année.
- Les subventions aux équipements : celles-ci proviennent des appels à projets de l'Etat (Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux – DETR et Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL) pour les plus gros travaux, de CCA (environ 105 000 € de fonds de concours annuel aux investissements), du Département (environ 35 à 40 000 € par an du Pacte Finistère 2030) et de la Région (programme Bien Vivre Partout en Bretagne).

L'emprunt est souvent considéré comme une source de financement car il est logique que des biens dont la durée de vie dépassent largement un mandat soient financés sur le long terme (10 à 15 ans dans les collectivités). Si un emprunt permet de lisser l'effort fiscal, le budget annuel doit bien permettre de couvrir le remboursement des annuités, intérêts et capital. Pour financer ces investissements, nous avons souscrit un emprunt fin 2022, aux meilleures conditions avant que les taux ne flambent (1.2 M€ sur 12 ans à 1.1 %). Un second sera probablement nécessaire durant le mandat.

Des ratios de sécurité à respecter pour le moyen terme

Pour l'équilibre général du budget communal sur la durée d'un mandat, il est essentiel de veiller à maintenir quelques ratios au-dessus de seuil de sécurité :

- L'excédent brut des recettes sur les dépenses de fonctionnement et net (excédent brut ajouté des intérêts des emprunts en cours, aujourd'hui environ 100 000 € par an) pour l'autofinancement des investissements et d'un éventuel nouvel emprunt. Il est nécessaire de ne pas descendre en dessous de 350 k€ d'excédent brut. Au niveau des dépenses de fonctionnement, si les dépenses des personnels de service public restent stables autour de la moitié jusqu'ici, certaines nouvelles dépenses obligatoires de cotisations retraite et contributions à la protection santé-prévoyance vont s'appliquer dans les années à venir. On peut aussi noter des augmentations importantes des assureurs depuis 2024.
- La capacité de désendettement c'est-à-dire le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité de la dette si l'excédent net devait y être totalement consacré. Elle est d'à peine une année en 2025 mais devrait augmenter autour de 6 à 7 ans avec les investissements en cours. Une durée de 8 – 10 ans est une limite à éviter de franchir.
- La trésorerie évaluée au « Résultat Global de Clôture » au 31/12 de chaque année. Pour une commune, il est recommandé de ne pas descendre en dessous de l'équivalent de 4 mois de masse salariale soit 550-600 k€.

Si « jusqu'ici tout va bien » pour les finances communales, les incertitudes internationales (inflation) et nationales (budget de l'Etat) font donc peser un risque de dégradation des ratios de bonne gestion financière vers 2027-2028. Il en est de la responsabilité du Conseil municipal de faire des arbitrages sur certaines dépenses non obligatoires mais aussi d'assurer une situation saine sur le moyen terme grâce à nos ressources propres désormais. C'est pourquoi il a été décidé au Budget Primitif 2026, adopté début avril, une revalorisation de 1,5% du taux de foncier bâti (hors inflation), après 3.3% en 2025. Ces pourcentages ne sont pas très parlants mais ils correspondent à une augmentation de +28€ par habitant et par an en 2 ans.

Commissions municipales



Julien KERHERVE



Audrey GAVAIRON



René ALTERO

COMMISSION VOIRIE, BÂTIMENTS, CADRE DE VIE :

- Président* M. Guy PAGNARD
- Vice-Président* M. Julien KERHERVE
- Membres* M. Jean-Claude BOURDON
M. Daniel GUILLOU
Mme Cathy COCHET
Mme Maëva THOMAS
M. Christophe CROAJOU
M. Mathieu BOURBIGOT

COMMISSION ECOLES, ENFANCE, JEUNESSE :

- Président* M. Guy PAGNARD
- Vice-Président* Mme Audrey GAVAIRON
- Membres* Mme Lydie CASTERAS
Mme Morwenn CORNEC
Mme Morwenna GERMAN
Mme Cathy COCHET

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, SÉCURITÉ CIVILE, TRANQUILLITÉ :

- Président* M. Guy PAGNARD
- Vice-Président* M. René ALTERO
- Membres* Mme Catherine NIQUE
M. Daniel GUILLOU
M. Philémon TOULARASTEL
M. Dominique GOARANT
Mme Cathy COCHET
M. Frédéric LE CORRE
M. Eric LEBON
Mme Laurette RAYMOND
M. Ywen LETTY
Mme Maëva THOMAS
M. Mathieu BOURBIGOT

COMMISSION VIE CULTURELLE, PATRIMOINE ET TOURISME :

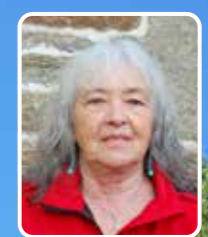
- Président* M. Guy PAGNARD
- Vice-Président* Mme Morwenna GERMAN
- Membres* Mme Catherine NIQUE
Mme Audrey GAVAIRON
Mme Lydie CASTERAS
M. Dominique GOARANT
M. Frédéric LE CORRE
Mme Michèle GARNIER
Mme Laurette RAYMOND
M. Ywen LETTY
Mme Rachel CLAEYSSEN



Morwenna GERMAN

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ, SOLIDARITÉS :

- Président* M. Guy PAGNARD
- Vice-Président* Mme Henriette PRUD'HOMME
- Membres* M. Jean-Claude BOURDON
Mme Lydie CASTERAS
Mme Michèle GARNIER
Mme Audrey GAVAIRON



Henriette PRUD'HOMME

COMMISSION URBANISME, BIODIVERSITÉ :

- Président* M. Guy PAGNARD
- Vice-Président* M. Jean-Claude BOURDON
- Membres* M. Daniel GUILLOU
Mme Michèle GARNIER
M. Christophe CROAJOU
Mme Rachel CLAEYSSEN



Jean-Claude BOURDON

Autour du bourg :

1

Mathieu BOURBIGOT

Quartier de Park Land (rues des Hortensias et des Genets), nouveau lotissement du Hameau de Park Feunteun, Cost Ster, Kerlou (nord), Penzorn, Kerfilibars, Pen ar Stang, Le Letty, Kervren.

2

Morwenna GERMAN

Route du Letty jusqu'à Park Feunteun, Karn ar Groaz, rue Jean Jaurès vers le rond-point d'entrée du bourg ; quartiers derrière les écoles (Hent ar Boulenou, Hent ar Beuren, Hent ar Skol).

4

Éric LEBON

R.D.765 côté sud à partir de Kernévez Mézaven (lotissement Le Verger) et la rue Jean Jaurès jusqu'à la place de la Mairie, Rue Charles Le Meur, Place Charles de Gaulle, nouveau quartier du Hameau de Park an Traon jusqu'au petit rond-point en bas de la route de Menez Tropic.

6

Jean-Claude BOURDON

Lotissement et rue de Park An Traon (rues des îles) ; Menez tropic jusqu'au Hameau de Kerlean inclus.

3

Cathy COCHET

Lotissement du Bourg (rues des fleurs) et la rue Jean Jaurès côté nord jusqu'au petit rond-point avec la route du Letty.

7

Dominique GOARANT

Nord de la rue Jean Jaurès à partir de la sortie du lotissement du Bourg jusqu'à la sortie est (Kernévez Piton), Place de la Liberté, Impasse de Kerilis, route d'Elliant, rue Robert Le Mao de la RD jusqu'à l'école Ste Anne, quartiers de Kersouarec, Clos des Chênes, Clos de Charmes.

8

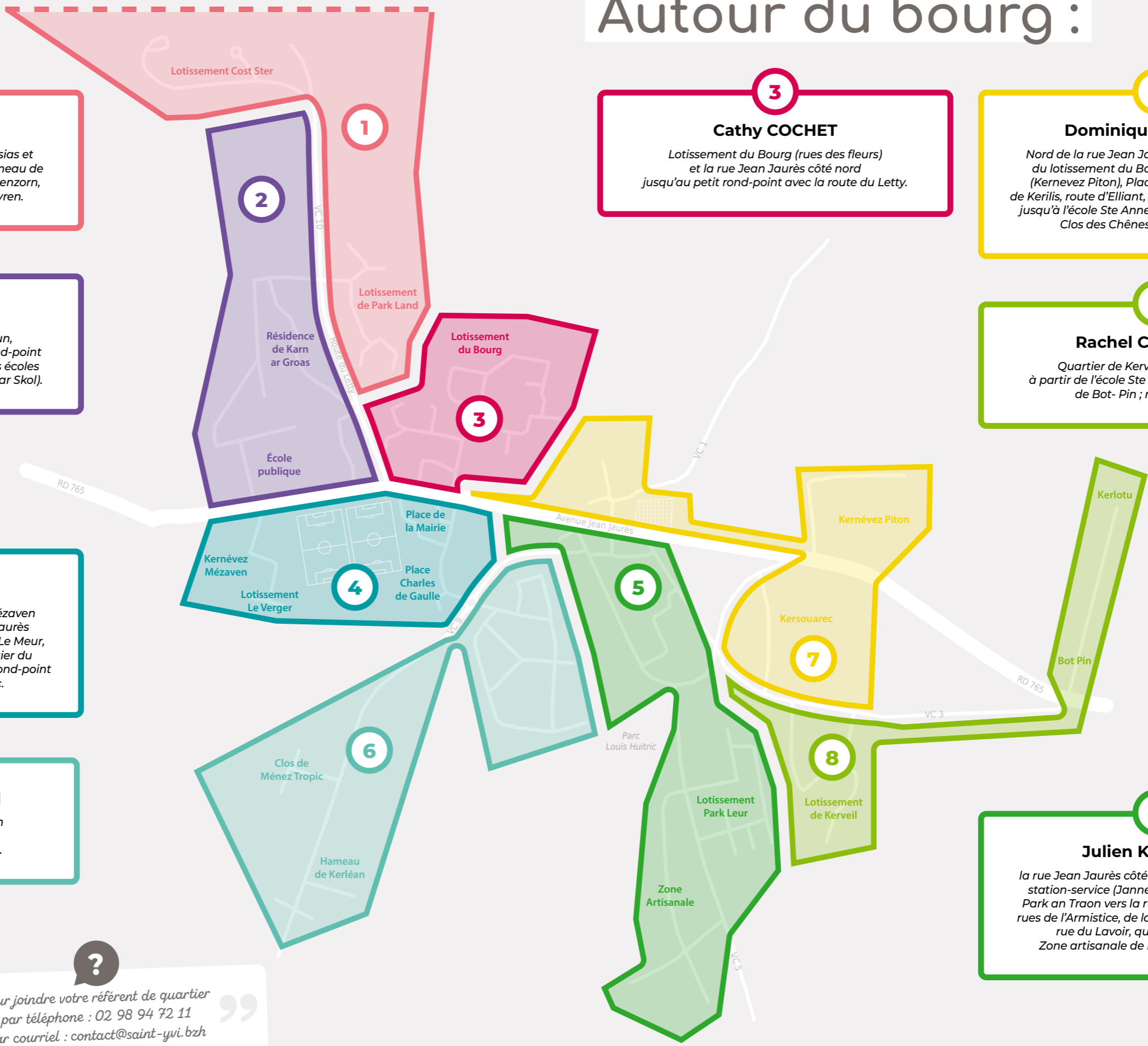
Rachel CLAEYSSEN

Quartier de Kerveil, route de Kerveil à partir de l'école Ste Anne jusqu'au carrefour de Bot- Pin ; route de Kerlotu.

5

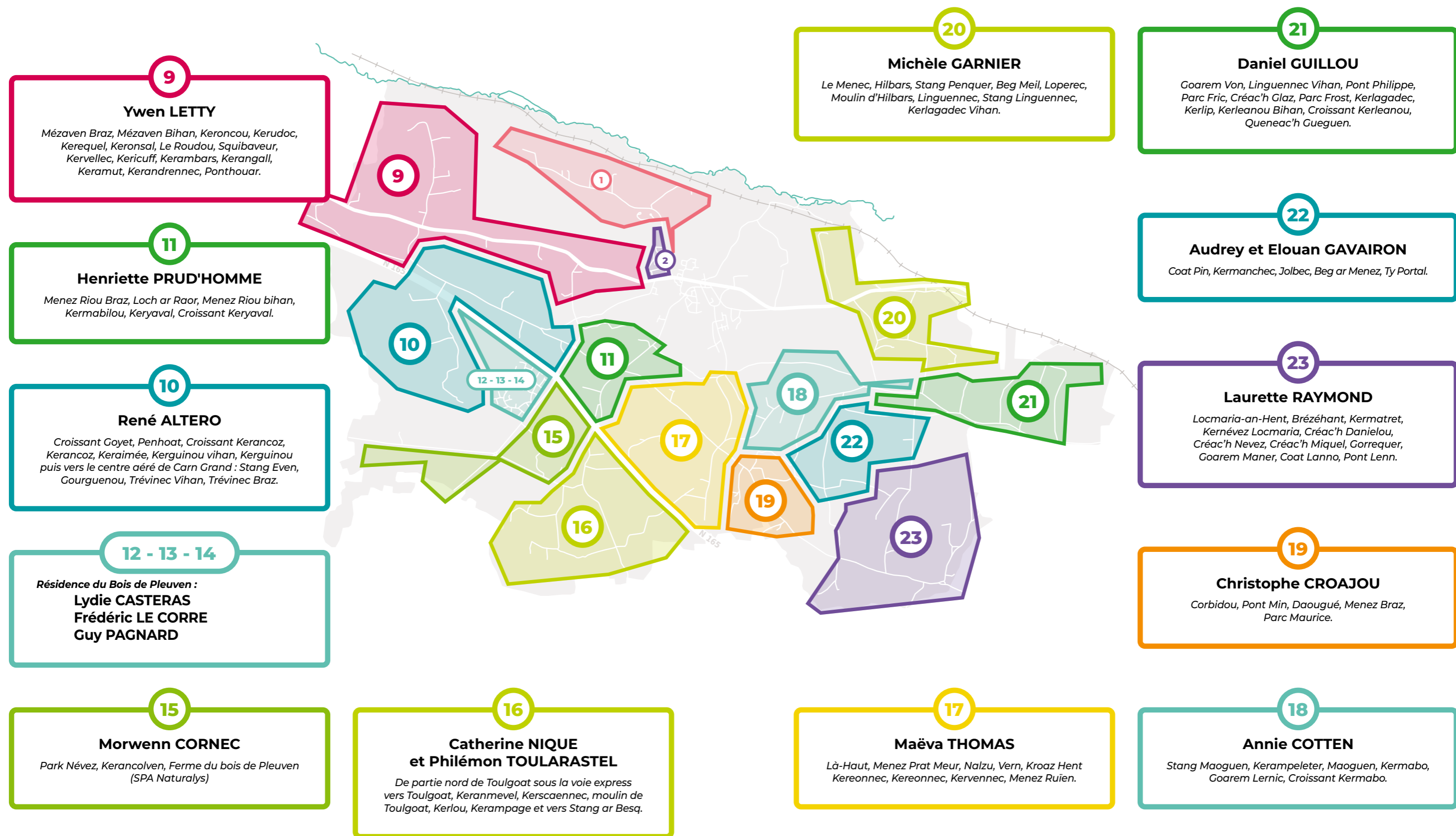
Julien KERHERVE

la rue Jean Jaurès côté sud à partir de l'ancienne station-service (Jannez) et du bas de la rue de Park an Traon vers la rue Robert Le Mao puis les rues de l'Armistice, de la Paix, des Frères Scialloux, rue du Lavoir, quartier de Park Leur, Zone artisanale de Kerveil, Kerancaillarec.



“ Pour joindre votre référent de quartier par téléphone : 02 98 94 72 11 par courriel : contact@saint-yvi.bzh ”

Quartiers en campagne :



JUIN

- Samedi 6** AG La Paloche
- Samedi 6** Challenge Pétanque Charles Le Goff sur le plateau à 14h
- Samedi 6** Tournoi des jeunes Roz Hand'Du 29 à la salle polyvalente
- Samedi 13** FEST'YVI par Fest'Yvi au stade municipal
- Samedi 20** Kermesse et repas de l'APEL Sainte Anne à l'école Sainte Anne
- Samedi 20** Tournoi de Futnet ASSY (challenge Jérôme Rest) au Stade Municipal
- Dimanche 21** S'TY Trail 2025 - course Nature par TREC - départ salle des sports
- Samedi 27** Challenge Pétanque Charles Le Goff sur le plateau à 14h
- Samedi 27** Kermesse de l'APE écoles Publiques dans les cours des écoles publiques

JUILLET

Ouverture Chapelle de Locmaria du 4 juillet au 31 août avec visites commentées et expositions

- Samedi 11** Challenge Pétanque Charles Le Goff sur le plateau sportif
- Vendredi 17** Concert à la chapelle de Locmaria
- Samedi 25** Soirée Bretonne par Roz Hand'Du 29 sur le plateau d'évolution de la salle des sports
- Dimanche 26** Vide quartier à la Chapelle de Locmaria An Hent

AOUT

- Samedi 1^{er}** Challenge Pétanque Charles Le Goff sur le plateau à 14h
- Vendredi 28** Collecte Sang à la maison des associations de 14h30 à 19h

SEPTEMBRE

- Samedi 5** Challenge Pétanque Charles Le Goff sur le plateau sportif
- Samedi 5** Forum des associations à la Maison des associations
- Vendredi 18** Ouverture du Festival Cap Danse à la salle des sports
- Sam 19 et Dim 20** JOURNÉES DU PATRIMOINE (programme non défini à ce jour)

OCTOBRE

- Dimanche 4** Repas des aînés offert aux plus de 71 ans par la Municipalité
- Samedi 10** Loto à la salle polyvalente par le comité des Fêtes
- Samedi 31** Collecte de Sang à la maison des associations de 8h30 à 13h
- Samedi 31** Halloween par SYnergy à la Maison des associations

NOVEMBRE

- Dimanche 15** Bourse aux jouets par SYnergy à la Maison des associations de 9h à 13h
- Samedi 28** Course nocturne SaintÉlliant

DECEMBRE

- 4 / 5 et 6** Marché de Noël par le Comité des fêtes sur le place de la Mairie

